

Amtico Access

Garantie commerciale

ACC-WC-20250124-05-FR

Garantie produit commerciale de 10 ans

Amtico International (ci-après dénommée « la société ») garantit, dans le cas où le revêtement de sol Amtico Access fourni à l'acheteur initial en vertu de cet accord nécessiterait un remplacement en raison d'une "usure" provoquée par un trafic piétonnier normal dans les dix ans suivant la date d'achat, que le sol sera réparé ou remplacé par un matériau identique ou similaire, sans frais. (L'usure » signifie l'effacement du motif et de la couleur du revêtement de sol Amtico Access due à la perte de la couche d'usure.)

Cette garantie est soumise aux conditions suivantes :

1. Que le sol ait été installé de manière professionnelle par un installateur agréé ou tout autre installateur de revêtement de sol compétent, conformément aux indications contenues dans les informations techniques, y compris l'utilisation des colles recommandées, disponibles sur notre site internet www.amtico.fr
2. Que le sol ait été entretenu régulièrement, en utilisant des produits recommandés, et en suivant nos directives en vigueur.
3. Que des précautions aient été prises pour prévenir le poinçonnement dû à des charges ponctuelles élevées et les éraflures excessives.

Les dommages causés par des taches, des déversements, des brûlures, des éraflures, des indentations, des inondations et tout autre accident ou mauvais usage, ainsi que toute réduction de la brillance de la surface due à l'usure normale, sont exclus de la garantie.

Procédure de réclamation de garantie

En cas improbable de réclamation dans le cadre de cette garantie, adressez-vous au service technique, Amtico International SAS 36 Avenue Hoche 75008 Paris, France ou contactez-nous au +33 (0) 1 55 38 95 70, info@amtico.fr Si après une analyse par nos services techniques, il est démontré que le sol a été installé et entretenu conformément aux spécifications, Amtico International fournira un matériau de remplacement identique ou similaire sans frais.

Limites de la garantie

Cette garantie est la seule fournie à l'utilisateur par la société et ne garantit pas que le revêtement de sol Amtico Access soit adapté à un usage ou objectif particulier. Il incombe à l'utilisateur ou à ses agents de s'assurer que le revêtement de sol Amtico Access est adapté à son usage prévu.



10YR COMMERCIAL
WARRANTY